

# REGLEMENT DE LA BOURSE D'ECHANGES



**BOURSE D'ECHANGES MINERAUX ET FOSSILES - 2017**  
organisée par le  
Cercle d'Etude des Sciences de la Nature Drôme Ardèche

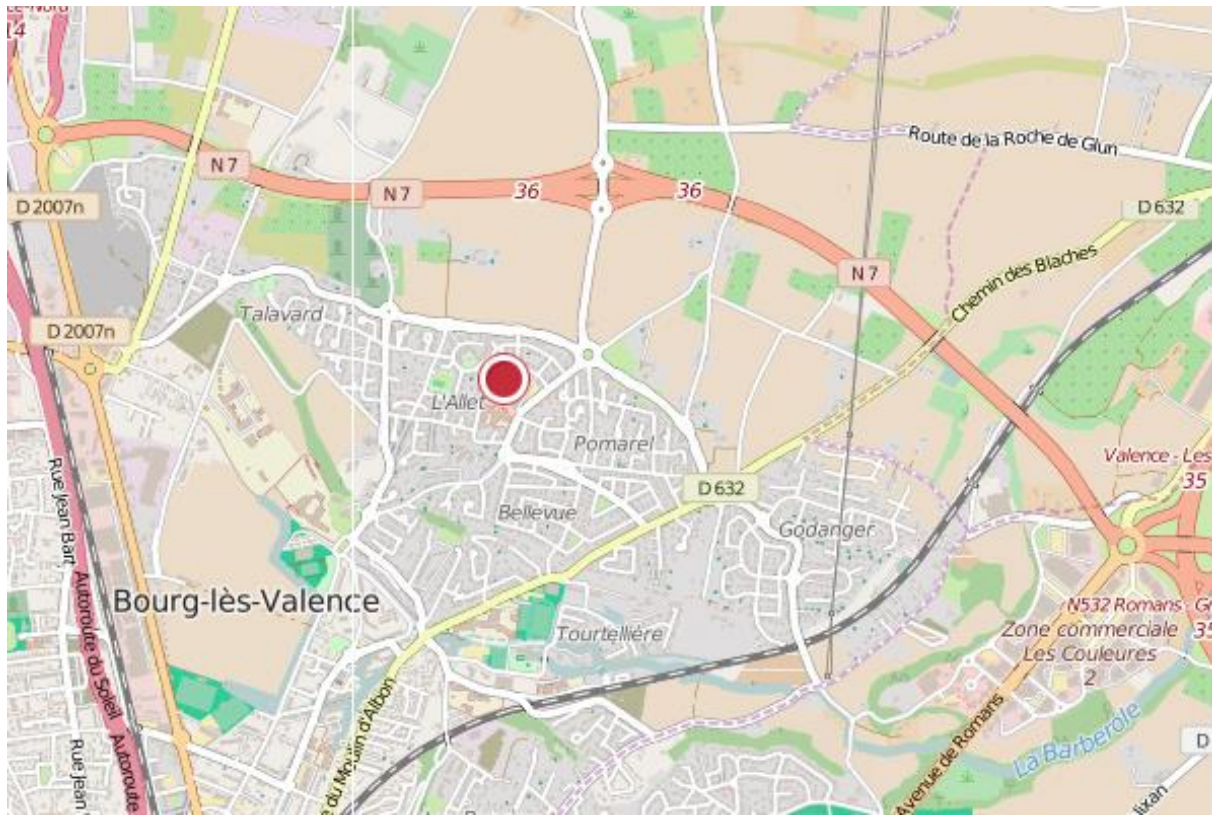


- ⇒ La bourse d'échanges est ouverte à tous. Les enfants doivent être accompagnés et sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs adultes.
- ⇒ L'entrée est gratuite pour les visiteurs.
- ⇒ Les tarifs pour les exposants sont fixés à 1 € le mètre de table.
- ⇒ L'attribution des tables s'effectue en fonction de l'ordre d'arrivée des réservations. Les tables restantes sont affectées en fonction des disponibilités.
- ⇒ La bourse est strictement réservée aux échanges. Toute forme de vente est interdite. Aucune indication de prix ne doit figurer sur les pièces proposées aux échanges.
- ⇒ Seuls sont admis l'exposition et l'échange de fossiles ou de minéraux. Toute indication à caractère médical ou ésotérique est formellement interdite.
- ⇒ Sont notamment prohibés : les concrétions de grottes, les pièces archéologiques et les minéraux de synthèse.
- ⇒ Les minéraux radioactifs et les fossiles recollés ainsi que les colorations artificielles doivent être clairement signalés.
- ⇒ Les exposants peuvent s'installer à partir de 8h30 et doivent avoir libéré la salle à 17h 00
- ⇒ Les emplacements doivent être laissés dans l'état où ils ont été trouvés.
- ⇒ Chaque exposant est responsable de la surveillance de ses tables. Le Cercle d'étude décline toute responsabilité en cas de vol ou de casse.

*Nous vous souhaitons une agréable journée et des échanges cordiaux.*

*Les organisateurs*

# Plan d'accès à la salle



A partir de l'Autoroute A 7 - Sortie Valence Nord :

- Au premier Rond-point - Prendre à gauche **N7** - Direction Grenoble, Gap et Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Continuer sur 1.7 km et Prendre la **sortie 36** - Direction Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Au rond-point, prendre à droite Route des Morliettes et continuer sur 400 m.
- Au rond-point suivant, prendre à droite Avenue de la 1ère Armée Rhin et Danube.
- Continuer sur 100 m et entrer dans Bourg-lès-Valence.
- Continuer sur 200 m et prendre à droite **Rue Marcel Paul**.
- Continuer sur 100 m et prendre à gauche **Place de l'Allet**.

A partir d'autoroute A49 puis N532 – Arrivée de Grenoble :

- Prendre la **sortie 35** - Direction Lyon, Valence-Centre et Bourg-lès-Valence.
- Au Rond-point, prendre à droite **N7** - Direction Lyon.
- Continuer sur 1.8 km et prendre la **sortie 36** - Direction Bourg-lès-Valence-Le Plateau.
- Au rond-point, prendre à droite Route des Morliettes et continuer sur 400 m.
- Au rond-point suivant, prendre à droite Avenue de la 1ère Armée Rhin et Danube.
- Continuer sur 100 m et entrer dans Bourg-lès-Valence.
- Continuer sur 200 m et prendre à droite **Rue Marcel Paul**.
- Continuer sur 100 m et prendre à gauche **Place de l'Allet**.